

SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ

LE 31 DÉCEMBRE 2023

SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE

SOMMAIRE

Rapport de mission de compilation	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 7

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

AUX ADMINISTRATEURS DE SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE au 31 décembre 2023, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des états financiers compilés.

La responsabilité des états financiers ci-joints, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des états financiers.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des états financiers.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers de SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE, nous avons préparé plusieurs écritures de journal qui ont une incidence importante sur ces états financiers.

SCF Conseils Montérégie Inc.

SCF Conseils Montérégie Inc.¹

Saint-Hyacinthe
le 13 février 2024

¹ Par Mario Richard, CPA

SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Financement syndical	31 565 \$	30 449 \$
Intérêts et autres produits	<u>1 344</u>	<u>710</u>
	32 909	31 159
CHARGES		
Conseil d'administration	5 429	4 909
Assemblée générale annuelle du syndicat	1 019	-
Assemblée générale et congrès régionaux	585	-
Projets collectifs	338	456
Journée d'étude et sessions de formation	320	-
Représentation des administrateurs	4 675	4 167
Frais de comités	1 410	2 690
Frais de déplacement des administrateurs	1 023	539
Communication et promotion	2 080	1 216
Salaires et avantages sociaux	3 484	3 334
Papeterie, fournitures et timbres	2 017	1 316
Services professionnels	810	740
Intérêts et frais bancaires	124	96
Assurances	<u>37</u>	<u>37</u>
	<u>23 351</u>	<u>19 500</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>9 558</u></u> \$	<u><u>11 659</u></u> \$

SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023


	2023	2022
Surplus au début de l'exercice	96 650 \$	84 991 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>9 558</u>	<u>11 659</u>
Surplus à la fin de l'exercice	<u><u>106 208</u></u> \$	<u><u>96 650</u></u> \$


SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE

BILAN
31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	44 154 \$	33 785 \$
Créances (note 3)	<u>-</u>	<u>2 212</u>
	44 154	35 997
PLACEMENTS (note 4)	<u>65 515</u>	<u>64 227</u>
	<u><u>109 669</u></u> \$	<u><u>100 224</u></u> \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	3 461 \$	3 574 \$
ACTIF NET		
Non affecté	<u>106 208</u>	<u>96 650</u>
	<u><u>109 669</u></u> \$	<u><u>100 224</u></u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 _____, administrateur

 _____, administrateur

NON AUDITÉ

SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué le 20 décembre 1975 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et est exempté des impôts sur les excédents. L'objectif du syndicat est de défendre les intérêts professionnels, économiques et moraux des producteurs et productrices agricoles de son territoire.

2 - MÉTHODE DE COMPTABILITÉ APPLIQUÉE DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des états financiers se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- Créances, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- Créanciers et frais courus;
- Revenus du financement syndical comptabilisé lorsque le revenu est gagné.

3 - CRÉANCES

	2023	2022
Financement syndical	<u> - </u> \$	<u> 2 212 </u> \$

SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

4 - PLACEMENTS

	2023	2022
Épargne à terme au taux de 3 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2025	6 012 \$	5 837 \$
Épargne à terme au taux de 2,5 %, échéant le 28 juillet 2024	28 520	28 140
Compte Avantage entreprise	<u>30 983</u>	<u>30 250</u>
	<u><u>65 515 \$</u></u>	<u><u>64 227 \$</u></u>

5 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	38 \$	37 \$
Taxe sur les produits et services	1 142	1 181
Taxe de vente du Québec	<u>2 281</u>	<u>2 356</u>
	<u><u>3 461 \$</u></u>	<u><u>3 574 \$</u></u>